

DAREIC/19-807-367 du 04/03/2019

OCTROI DE BOURSES DANS LES LYCEES FRANÇAIS A L'ETRANGER - ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Référence : Note de service N° 2004-060 du 27 avril 2004 RLR : 574-1 ou le BOEN du 06.05.2004 n° 18 - Sous le lien <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/18/MENE0400766N.htm>

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs IA-IPR - Mesdames et Messieurs les chefs d'Etablissement

Dossier suivi par : Mme RONDA - mail : ce.dareic@ac-aix-marseille.fr - Tel : 04 42 91 72 81

Note de service N° 2004-060 du 27 avril 2004 RLR : 574-1 ou le BOEN du 06.05.2004 n° 18.
Sous le lien <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/18/MENE0400766N.htm>

La direction générale de l'enseignement scolaire - Bureau du programme « vie de l'élève » – informe que le dispositif concernant l'octroi de bourses dans les lycées français à l'étranger (Londres, Dublin, Munich, Vienne, Madrid et Barcelone) est reconduit pour l'année scolaire 2019-2020.

L'accueil des boursiers est prévu dans les classes de première et terminale ES, S et L.

Au lycée français de Barcelone, l'accueil des boursiers est également prévu dans les classes de première et terminale STMG (sciences et technologie du management et de la gestion).

Il est rappelé que pour le lycée français de Londres, les candidats devront impérativement avoir 16 ans à la date de la rentrée scolaire de septembre 2019

Durée

1 an

Caractéristiques

- 35 élèves en moyenne bénéficient d'une bourse (au niveau national)
- Choix du pays en fonction de la première langue vivante étudiée par l'élève
- Accueil en famille sauf à Vienne où l'accueil se fait en internat et à Munich en foyers d'étudiants
- Vœux des candidats : **chaque élève peut candidater pour un seul établissement ou pour deux établissements d'un même secteur linguistique** : Dublin et/ou Londres, Barcelone et/ou Madrid, Munich et/ou Vienne. **Dans ce cas l'ordre des vœux sera clairement mentionné sur chaque dossier.**
- Modalité du calcul de la bourse liée aux revenus des parents : [fiche d'autoévaluation](#) pour les familles. Cette fiche permet de déterminer le montant de la bourse qui peut être attribué au candidat retenu par la commission ministérielle.
- Élèves boursiers, Elèves boursiers au mérite prioritaires (ceux-ci doivent joindre la copie de la notification d'attribution sur laquelle est précisé le montant annuel de la bourse au mérite)
- Attention particulière aux établissements situés en zone urbaine sensible et en zone de revitalisation rurale
- Moyenne générale des notes ne devra pas être inférieure à 12 sur 20
- Accueil des boursiers prévu dans les classes de première de la voie générale et les classes de terminale ES (économique et social), S (scientifique) et L (littéraire). Accueil des boursiers également prévu dans les classes de première et de terminale STMG (sciences et technologies du management et de ma gestion) au lycée de Barcelone
- Demande individuelle de l'élève dont le dossier est complété puis transmis par le chef d'établissement au rectorat.
- Le rectorat établit un classement et transmet l'ensemble des dossiers de l'académie à l'administration centrale pour la commission nationale qui se réunit courant mai

Modifications à compter de 2013-2014

- Une nouvelle répartition du barème qui permet de proposer un taux maximal de bourse à 100% du coût de la scolarité et des frais liés à la scolarité à l'étranger (à l'exception des frais de voyage entre la France et le lycée) ;
- La possibilité pour un même candidat de postuler sur deux établissements d'un même secteur géographique (en précisant l'ordre de ses vœux) ;
- La possibilité a été ouverte aux élèves de la série technologique STMG de candidater pour le lycée de Barcelone.

Objectifs

- Renforcement des compétences linguistiques
- Découverte interculturelles

[Notices d'information à destination des familles pour les 6 établissements](#)

Allemagne : [Lycée de Munich](#)

Angleterre : [Lycée de Londres](#)

Autriche : [Lycée de Vienne](#)

Espagne : [Lycée de Barcelone](#) – [Lycée de Madrid](#)

Irlande : [Lycée de Dublin](#)

Pour en savoir plus : note de service n°04-060 du 27 avril 2004

Les langues et les options des 6 établissements sont consultables sous le lien :
[Enseignements de spécialité et optionnels dispensés dans les 6 lycées](#)

Rôle du Chef d'établissement :

Les chefs d'établissement s'attacheront à :

- encourager des candidatures parmi les élèves présentant les conditions de scolarité requises et dont le comportement, les aptitudes et les résultats scolaire permettent d'escompter qu'ils tireront profit d'une année de scolarité à l'étranger et parmi les élèves issus de familles défavorisées résidant en zone urbaine sensible ou en zone de revitalisation rurale,
- encourager les candidatures d'élèves déjà boursiers de lycée. Dans cet objectif, le dispositif a été aménagé pour permettre, en fonction du quotient familial, l'attribution de bourses pouvant couvrir la totalité des frais liés à l'étranger, ainsi qu'une aide forfaitaire aux frais de voyage pour les élèves déjà boursiers de lycée,
- informer les parents que le montant de la bourse varie en fonction des ressources des familles et selon l'échelon résultant du quotient familial. La bourse accordée peut varier de 30 à 100% des frais liés à la scolarité dans un lycée français à l'étranger,
- organiser avec le professeur principal un entretien avec les candidats afin d'émettre un avis sur le comportement et les aptitudes des candidats ainsi que sur leurs motivations et capacités d'autonomie et d'adaptation.

Les notices d'information sur chaque lycée téléchargeable, donnent une estimation des coûts de la scolarité ainsi que le montant de la bourse pour l'année en cours.

Constitution des dossiers de candidature :

1. La candidature se fait à l'aide de l'imprimé de demande de bourse de mobilité à l'étranger année 2019-2020 téléchargeable à partir du lien **Imprimé de bourse 2019-2020** du [site internet Eduscol](#)

Les familles compléteront l'imprimé et préciseront en première page le lycée demandé. Chaque élève ne pourra faire acte de candidature que pour un seul établissement ou pour deux établissements d'un même secteur linguistique : Dublin et/ou Londres, Barcelone et /ou Madrid, Munich et/ou Vienne, dans ce cas l'élève indiquera clairement l'ordre des vœux.

Les candidats à une bourse au lycée français de Dublin, pour la classe de première devront spécifier leurs options.

Dans le cas où deux établissements sont demandés, il est nécessaire de constituer un dossier pour chaque lycée et d'indiquer l'ordre des vœux.

Composition du dossier :

- la lettre de motivation rédigée par l'élève,
- l'imprimé de demande de bourse signé par le représentant légal indiquant la classe dans laquelle l'élève désire entrer,
- l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017,
- la copie du premier bulletin trimestriel de l'année en cours et du dernier bulletin de l'année précédente,
- l'avis des professeurs sur le travail, les aptitudes et le comportement du candidat et comportant
- l'avis argumenté du chef d'établissement (*cf* imprimé joint en annexe)
- l'annexe 1 dûment renseignée par l'établissement (*cf* imprimé joint en annexe)
- éventuellement, l'adresse d'une famille qui accueillera le candidat à l'étranger. Dans le cas contraire, les élèves admis obtiendront du secrétariat des lycées français à l'étranger, des adresses de familles susceptibles de les héberger ;

Autres pièces jointes téléchargeables :

- l'imprimé avis motivé des professeurs et du chef d'établissement,
- l'annexe 1
- pour information : Répartition des places offertes par classe et série, dans chacun des 6 lycées français de 2016 à 2018

Les chefs d'établissement devront transmettre les dossiers complets de candidatures à la DAREIC pour le : **16 mars 2019 délai de rigueur**. **Tout dossier parvenu après cette date, ne sera pas traité.**

Les dossiers doivent être transmis par courrier à l'adresse suivante :

DAREIC
DSDEN13
28bd Charles Nedelec
13231 Marseille Cedex 1

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

ANNEXE 1

ACADEMIE :

Lycée français de :

Année scolaire 2019-2020

Noms et prénoms des candidats Date de naissance	Etablissement et classe actuellement fréquentés	Classe demandée pour le lycée français à l'étranger	Moyenne générale	Moyenne en langue (ang LV1, all LV1, esp LV1 ou LV2)	Classement des langues étudiées	Situation de la famille : profession des parents, nombre d'enfants à charge	Revenu fiscal de référence de la famille	Observations

**Répartition des places offertes par classe et série , dans chacun des 6 lycées français
Années scolaires 2016 à 2018**

REPARTITION DES PLACES OFFERTES ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

REPARTITION DES PLACES OFFERTES ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

REPARTITION DES PLACES OFFERTES ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Classes et séries	Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français Charles de Gaulle de Londres	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
Première ES		X			X	
Première S	X		X	X	X	
Première L			X	X		
Première STMG						
Terminale ES			X		X	
Terminale S	X	X	X	X	X	X
Terminale L	X		X	X		
Terminale STMG	X					

Classes et séries	Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français Charles de Gaulle de Londres	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
Première ES		X	X		X	
Première S	X	X	X	X	X	X
Première L	X		X	X	X	
Première STMG						
Terminale ES		X	X			
Terminale S			X	X	X	X
Terminale L	X		X	X	X	X
Terminale STMG	X					

Classes et séries	Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français Charles de Gaulle de Londres	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
Première ES		X	X	X		X
Première S		X	X		X	X
Première L	X		X	X		X
Première STMG						
Terminale ES		X	X			X
Terminale S	X		X	X	X	
Terminale L	X		X	X	X	X
Terminale STMG	X					

ACADEMIE DE

Nom et adresse de l'établissement

Attribution de bourses de mobilité dans les lycées français à l'étranger de Londres,
Dublin, Munich, Vienne, Barcelone et Madrid - Année scolaire 2018-2019

Avis motivé des professeurs et du chef d'établissement

Nom et prénom de l'élève

Classe

Langues étudiées : 1^{ère} LV :

2^{ème} LV :

MATIERES	Avis motivé des professeurs
1 ^{ère} LV	
2 ^{ème} LV	
FRANCAIS	
MATHEMATIQUES	
SCIENCES ET VIE DE LA TERRE	
SCIENCES PHYSIQUES	
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	
SCIENCES DE GESTION	

Avis motivé du chef d'établissement sur le comportement et les aptitudes de l'élève ainsi que ses motivations et capacités d'autonomie et d'adaptation.

Date

Le chef d'établissement